

Appendice AB de l'annexe A

**Liste des données essentielles au contrat (LDEC) – Acquisition
du
Système de détection et d'identification à distance
(SDID)**

Numéro de la demande : W8476-145109

DATE : 31 août 2018

Préparé par :

Projet général du Bureau de projet de DCBRN – Projet de détecteurs d'agents chimiques
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

1. LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT (LDEC)

Le tableau ci-après présente les LDEC (bloc 2 – Titre ou description des données) jointes à la présente annexe, notamment le code LDEC (bloc 1 – Code de LDEC) et le numéro de description des données correspondant (bloc 4 – Numéro de l'autorité [description des données]).

Numéro de la LDEC	Titre	Description de données connexe	Sous-titre
GP-101	Plan de gestion des projets	GP-101	PGP
GP-102	Calendrier principal de projet	GP-102	CPP
GP-103	Rapport de progression mensuel	GP-103	
GP-104	Registre des activités de suivi	GP-104	RAS
GP-105	Documents relatifs aux réunions	GP-105	Ordres du jour et procès-verbaux
GP-106	Rapport d'incident d'importance	GP-106	RII
GP-107	Lexique	GP-107	Lex
GP-108	Demande de dérogation ou renonciation	GP-108	DDD/DDR
GP-109	Plan d'assurance de la qualité	GP-109	PAQ
GP-110	Registre des risques	GP-110	
IS-301	Non utilisé	S.O.	
IS-302	Plan directeur d'essai et d'évaluation	IS-302	PDEE
IS-303	Procédures d'essai de qualification	IS-303	PEQ
IS-304	Rapport d'essai de qualification	IS-304	REQ
IS-305	Évaluation environnementale de l'équipement	IS-305	EEE
IS-306	Document descriptif des versions logicielles	IS-306	DDVL
IS-307	Non utilisé	S.O.	
IS-308	Proposition de modification technique	IS-308	PMT
IS-309	Non utilisé	S.O.	
IS-310	Non utilisé	S.O.	
IS-311	Non utilisé	S.O.	
IS-312	Matrice de vérification et de traçabilité	IS-312	MVT
IS-313	Spécification d'équipement	IS-313	
LI-501	Plan de soutien logistique intégré	LI-501	PSLI
LI-502	Plan de maintenance	LI-502	Plan maint
LI-503	Données sur la fiabilité	LI-503	
LI-504	Registre des numéros de série	LI-504	RNS
LI-505	Non utilisé	S.O.	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

Numéro de la LDEC	Titre	Description de données connexe	Sous-titre
LI-506	Dessins des plaques d'identification de l'équipement	LI-506	Plaque d'identification
LI-507	Non utilisé	S.O.	
LI-508	Données de marquage pour l'entreposage et l'expédition	LI-508	
LI-509	Données d'emballage	LI-509	
LI-510	État détaillé d'approvisionnement et liste des pièces de rechange recommandées	LI-510	EDA/LPRR
LI-511	Documentation technique d'approvisionnement supplémentaire	LI-511	DTAS
LI-512	Non utilisé	S.O.	
LI-513	Avis de changement du matériel	LI-513	ACM
LI-514	Dessins d'approvisionnement et listes connexes	LI-514	
LI-515	Manuel de l'opérateur	LI-515	Man Op
LI-516	Manuel de maintenance de premier échelon	LI-516	Man Maint
LI-517	Guide de l'utilisateur	LI-517	
LI-518	Liste des articles de la trousse du SDID	LI-518	
LI-519	Non utilisé	S.O.	
LI-520	Analyse des besoins en formation	LI-520	ABF
LI-521	Plan de formation	LI-521	PF
LI-522	Didacticiel	LI-522	
LI-523	Non utilisé	S.O.	
LI-524	Rapport d'évaluation des cours	LI-524	
LI-525	Plan de gestion de la formation	LI-525	PGF
LI-526	Structure de répartition de la logistique	LI-526	SRL
LI-527	Non utilisé	S.O.	
LI-528	Normes de qualification	LI-528	NORQUAL
LI-529	Fiche de données de sécurité	LI-529	FDS
LI-530	Fiche signalétique du dispositif laser	LI-530	FSDL
LI-531	Rapport de documentation sur l'état de la configuration (RDEC)	LI-531	RDEC

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

2. DÉFINITIONS DE LA LDEC

La section suivante définit les différents blocs d'information qui se trouvent dans les formulaires de la LDEC :

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT (LÉGENDE)				Formulaire DND 1413																													
A. SYSTÈME/ARTICLE Utiliser le titre du projet – généralement le même que celui de l'EDT – Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS D'abord le numéro de la demande de propositions, puis le numéro du contrat																													
C. IDENTIFICATEUR DE L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX (EDT) Employé en présence de plusieurs EDT dans le même contrat		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Selon la catégorie de données		E. ENTREPRENEUR Nom de l'entrepreneur/code OTAN des fabricants (NSCM)																													
1. NUMÉRO D'ARTICLE 000 Numéro séquentiel à trois chiffres, commençant par 000		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Utiliser le titre de la description des données		3. SOUS-TITRE Sous-titre au besoin – souvent une abréviation																													
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) (N° de description des données)		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT N° de paragraphe de l'EDT, spécifications au besoin		6. BUREAU DEMANDEUR Bureau de première responsabilité au sein du MDN																													
7. INSPECTION Voir les codes de la section 16		9. COMMENTAIRES Un X indique des résultats intégrés obtenus auprès d'entrepreneurs associés.		10. FRÉQUENCE Voir les codes de la section 16		12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION N Voir la section 16.		14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES Voir la section 16.																									
8. CODE D'APPROBATION Un A indique qu'une approbation du RT est requise S.O. indique qu'aucune approbation du RT est requise				11. EN DATE DU Voir la section 16.		13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir la section 16.		A. ADRESSE		B. COPIES																							
16. REMARQUES 7. INSPECTION Les codes suivants indiquent l'exigence en matière d'INSPECTION et d'ACCEPTATION des données : SS = Source, Source SD = Source, Destination DD = Destination, Destination DS = Destination, Source						<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">ÉBAUCHE</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">FINALE</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 50%;"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Papi er</td> <td style="text-align: center;">Élect roniq ue</td> <td style="text-align: center;">Papi er</td> <td style="text-align: center;">Élect roniq ue</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> </tbody> </table>		ÉBAUCHE		FINALE						Papi er	Élect roniq ue	Papi er	Élect roniq ue					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </tbody> </table>									
						ÉBAUCHE		FINALE																									
						Papi er	Élect roniq ue	Papi er	Élect roniq ue																								

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

10. FRÉQUENCE, 11. EN DATE DU ANN = Annuellement BIMEN = Tous les deux mois QUOT = Quotidiennement PROCD = Processus de commande différé Mensuellement UNEFR = Une fois avec révisions TRIM = Trimestriel SEMIA = Tous les six mois Hebdomadairement 12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DQP = Dès que produit JSAC = Jours suivant l'attribution du contrat PROCD = Processus de commande différé FDC = Fin du contrat FDT = Fin du trimestre 13. Sub = Présentations subséquentes. Indique les contraintes, le cas échéant. 14. Papier = copies papier, Électronique = copies électroniques			DQP = Dès que produit BIHEB = Toutes les LIVDIF = Livraison MENS = UNEF = Une fois RAUB = Révisions au besoin HEBD =					
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5	APPROUVÉ PAR GP							
DATE	DATE							
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL N° de dossier de l'entrepreneur au besoin	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES Commentaire de l'entrepreneur	19. PRIX ESTIMATIF Commentaire de l'entrepreneur	15. TOTAL					

3. CALCULS DE LA DATE

Les dates de livraison sont généralement indiquées en jours ouvrables (JO) ou en mois civils, et elles sont calculées comme suit :

Les JO excluent les fins de semaine et les jours fériés suivants (conformément à l'annexe A de l'O AFC 16-1).

- Jour de l'An*
- Vendredi saint
- Lundi de Pâques

Ministère de la Défense nationale
Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

Fête de la Reine (lundi le 24 mai ou lundi qui précède immédiatement cette date)

Fête nationale du Québec (24 juin) ou une autre fête provinciale

Fête du Canada (1^{er} juillet)*

Fête du Travail (premier lundi de septembre)

Action de grâces (deuxième lundi d'octobre)

Jour du Souvenir (11 novembre)*

Jour de Noël et lendemain de Noël**

Remarque : Lorsqu'un jour férié marqué d'un astérisque (*) tombe un jour de fin de semaine, le lundi suivant est considéré comme le jour férié désigné. Si Noël (**) est un samedi, le lundi et le mardi suivants sont considérés comme le congé de Noël et le congé du lendemain de Noël.

Les mois se fondent sur la date (p. ex., du 15 au 15). Lorsque le calcul se fait à partir de la fin d'un mois qui comprend un nombre de jours supérieur à celui du mois cible, la date d'échéance sera la première journée du mois suivant. Par exemple, le 1^{er} mars correspond à un mois après le 31 janvier.

Dans tous les cas, si la date en question est un jour de fin de semaine ou un congé, la livraison doit avoir lieu le jour ouvrable qui suit.

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-101		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan de gestion des projets		3. SOUS-TITRE PGP				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-101		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.1		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE UNEFR	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit fournir un PGP dans les 15 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat. À l'attribution du contrat, l'entrepreneur recevra les commentaires sur la PGP, qui a été évaluée en même temps que sa proposition, dont il devra tenir compte dans la préparation de sa première présentation. Le RT présentera les commentaires au plus tard à la réunion de lancement (RL). Bloc 13 : La version à jour du PGP, dans laquelle figurent les commentaires du RT, doit être présentée aux fins d'approbation dans les 15 jours ouvrables (JO) suivant la RL. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.								
				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR GP						
DATE		DATE						

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1
--	-----------------------------------	--------------------	-----------	--	---	--	---

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413			
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS			
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR			
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-102		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Calendrier principal de projet		3. SOUS-TITRE CPP			
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-102		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)			
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES			
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES	
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit fournir un CPP dans les 15 jours ouvrables (JO) suivant l'attribution du contrat. À l'attribution du contrat, l'entrepreneur recevra les commentaires sur la CPP, qui a été évaluée avec sa proposition, dont il devra tenir compte dans la préparation de sa première présentation. Le RT présentera les commentaires au plus tard à la RL. Bloc 13 : La version à jour du CPP, dans laquelle figurent les commentaires du RT, doit être présentée aux fins d'approbation dans les 20 JO suivant la RL. Le RT formulera des commentaires sur le CPP mis à jour dans les 20 JO suivant la réception des commentaires du MDN. L'entrepreneur doit redéfinir le CPP seulement à la demande du RT.							
				RT		1	
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT					
DATE		DATE					

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1
--	-----------------------------------	--------------------	-----------	--	---	--	---

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS							
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR							
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-103		1. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Rapport de progression mensuel		3. SOUS-TITRE							
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-103		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.4.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)							
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES X	10. FRÉQUENCE MENS	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES							
8. CODE D'APPROBATION S.O.		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES FDM	A. ADRESSE		B. COPIES					
16. REMARQUES Bloc 12 : Le premier rapport doit être présenté dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant la RL et chaque mois par la suite. Le RT formulera des commentaires sur le rapport d'étape dans les 5 JO suivant sa réception. Ces commentaires doivent être abordés à la réunion d'examen du projet suivante.						ÉBAUCHE		FINALE			
						Papier	Électronique	Papier	Électronique		
				RT							1
				AC							1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT									
DATE		DATE									

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL					2
---	-----------------------------------	--------------------	-----------	--	--	--	--	---

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-104		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Registre des activités de suivi (RAS)		3. SOUS-TITRE RAS					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-104		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.4.3		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE DQP	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DQP	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION S.O.		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES DQP	A. ADRESSE		B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 11 : Le RAS doit être fourni en même temps que le procès-verbal de chaque réunion d'examen technique et d'examen de progression des travaux.									
				RT					1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT							

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

DATE	DATE					
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL			1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-105		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Documents relatifs aux réunions		3. SOUS-TITRE Ordres du jour et procès-verbaux.					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-105		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.3.8		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DQP	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES			
16. REMARQUES <u>Ordres du jour :</u> <ul style="list-style-type: none"> Les ordres du jour doivent être présentés au plus tard 5 jours ouvrables (JO) avant les réunions prévues. S'il y a lieu, un ordre du jour révisé doit être fourni au plus tard 3 jours avant la réunion. <u>Procès-verbal :</u> <ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal doit être fourni dans les 5 JO suivant la tenue de la réunion. L'ensemble des données et des renseignements présentés lors de la réunion doivent être joint aux procès-verbaux. Le RT formulera des commentaires sur le procès-verbal dans les 5 JO suivant sa réception. L'entrepreneur doit fournir le procès-verbal révisé dans les 5 JO suivant la réception des commentaires. <u>Documentation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Une version provisoire des documents de réunion, des présentations, des rapports, des diagrammes, des documents distribués et des autres documents doit être fournie au plus tard 5 JO avant chaque réunion. La version définitive des documents officiels utilisés pendant la réunion doit être fournie dans les 5 JO suivant chaque réunion. 									
				RT		1		1	
				AC		1		1	
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT							
DATE		DATE							

Ministère de la Défense nationale
DéTECTEUR d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
d'identification à distance (SDID)
Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		2		2
--	---	-----------------------	-----------	--	---	--	---

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT (LÉGENDE)				Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS À DÉTERMINER							
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet		E. ENTREPRENEUR À DÉTERMINER							
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-106		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Rapport d'incident d'importance		3. SOUS-TITRE RII							
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-106		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.4.1		6. BUREAU DEMANDEUR RT							
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES		10. FRÉQUENCE SURD	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Conformément au bloc 16		14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION S.O.			11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT S.O.		A. ADRESSE		B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 11 : L'entrepreneur doit préparer un rapport d'incident d'importance, puis le soumettre par courriel au plus tard 24 heures après le premier avis donné au RT et à l'autorité contractante (AC) du MDN au sujet du problème.						ÉBAUCHE		FINALE			
						Papier	Électronique	Papier	Électronique		
											1
											1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5			APPROUVÉ PAR RT								
DATE			DATE								
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES		19. PRIX ESTIMÉ		15. TOTAL		2			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

--	--	--	--	--	--	--	--

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-107		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Lexique		3. SOUS-TITRE Lex				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-107		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 3.3		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU DQP	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : Le lexique doit être présenté aux fins d'examen au plus tard 20 jours ouvrables (JO) après la RL. Délai de réponse : Le RT formulera des commentaires sur le lexique dans les 20 JO suivant sa réception. Bloc 13 : Le lexique doit être révisé chaque fois que de nouveaux articles sont déterminés et y sont ajoutés. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE		
				RT	Papier	Électronique	Papier	Électronique
						1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

DATE	DATE					
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS							
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR							
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-108		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Demande de dérogation ou renonciation		3. SOUS-TITRE DDD/DDR							
4 AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-108		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 3.6		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)							
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE DQP	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DQP	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES							
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13 DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES S.O.	A. ADRESSE		B. COPIES					
16 REMARQUES Le RT indiquera s'il approuve ou s'il refuse les DDD/DDR dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant leur réception.						ÉBAUCHE		FINALE			
						Papier	Électronique	Papier	Électronique		
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT									

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

DATE	DATE					
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		2	2

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-109		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan d'assurance de la qualité		3. SOUS-TITRE PAQ				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-109		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 8.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE UNEFR	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter un projet de PAQ à la date de clôture de la DP, en même temps que sa proposition. L'entrepreneur doit présenter le premier PAQ dans les 15 jours ouvrables (JO) suivant l'attribution du contrat. À l'attribution du contrat, l'entrepreneur recevra les commentaires sur la PAQ, qui a été évaluée avec sa proposition, dont il devra tenir compte dans la préparation de sa première présentation. Le RT présentera les commentaires au plus tard à la RL. Bloc 13 : La version à jour du PAQ, dans laquelle figurent les commentaires du RT, doit être présentée aux fins d'approbation dans les 15 JO suivant la RL. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE		
				RT	Papier	Électronique	Papier	Électronique
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT					Formulaire DND 1413			
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Gestion de projet (GP)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE GP-110		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Registre des risques		3. SOUS-TITRE				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) GP-110		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 4.4.4		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES S.O.	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : Le registre des risques doit être fourni au moins 5 jours ouvrables (JO) avant toute réunion d'examen de progression des travaux du projet.					ÉBAUCHE		FINALE	
					Papier	Électronique	Papier	Électronique
				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-302		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan directeur d'essai et d'évaluation		3. SOUS-TITRE PDEE				
4. AUTORITÉ (numéro de la description de données) IS-302		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.6.1		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATIO N A		11. EN DATE DU	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papi er	Élect roni que	Papi er	Élect roni que	
16. REMARQUES Bloc 12. Le PDEE doit être fourni dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant l'examen de la conception du système. Le RT communiquera ses commentaires sur la présentation initiale dans les 10 JO suivant sa réception. Bloc 13. L'entrepreneur doit mettre à jour le PDEE dans les 10 JO suivant la réception des commentaires. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1

Ministère de la Défense nationale
Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
d'identification à distance (SDID)
Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS							
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR							
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-303		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Procédures d'essai de qualification		3. SOUS-TITRE PEQ							
4. AUTORITÉ (numéro de la description de données) IS-303		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.6.4.1		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)							
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES							
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES						
16. REMARQUES Bloc 12. Les PEQ doivent être présentées au plus tard 40 jours avant l'examen de l'état de préparation des essais (EEPE) prévu. Le RT formulera des commentaires dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant la réception des PEQ. Bloc 13. La version révisée des PEQ doit être présentée dans les 10 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 10 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur. Les PEQ doivent tenir compte de tous les commentaires, et elles doivent être acceptées par le MDN. Le PEQ sera finalisé après l'EEPE.											
				RT		1		1			
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT									
DATE		DATE									

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1
--	-----------------------------------	--------------------	-----------	--	---	--	---

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT	Formulaire DND 1413
---	---------------------

A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID	B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS
---	---

C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID	D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)	E. ENTREPRENEUR
---	---	-----------------

1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-304	2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Rapports d'essai de qualification	3. SOUS-TITRE REQ
--------------------------------------	---	----------------------

4. AUTORITÉ (numéro de la description de données) IS-304	5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.6.4	6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)
--	--	------------------------------------

7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE DQP	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES			
					A. ADRESSE		B. COPIES

8. CODE D'APPROBATION A	11. EN DATE DU DQP	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16				
				ÉBAUCHE		FINALE
			Papier	Électronique	Papier	Électronique

16. REMARQUES Bloc 12. Le REQ doit être présenté dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant l'achèvement des essais d'acceptation du système. Le RT formulera des commentaires dans les 20 JO suivant la réception du REQ. Bloc 13. La version révisée du REQ doit être présentée dans les 10 JO suivant la réception des commentaires du MDN.	RT		1		1

PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5	APPROUVÉ PAR RT				
--------------------------------	--------------------	--	--	--	--

DATE	DATE				
------	------	--	--	--	--

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1
--	-----------------------------------	--------------------	-----------	--	---	--	---

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-305		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Évaluation environnementale de l'équipement (EEE)		3. SOUS-TITRE EEE					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) IS-305		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.7		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'EEE doit être présentée, aux fins d'acceptation, dans les 30 jours ouvrables (JO) avant l'examen de la conception du système (ECS). Le RT formulera des commentaires sur l'EEE au plus tard à l'ECS. Bloc 13 : L'entrepreneur fournira une version révisée de l'EEE dans les 30 JO suivant l'ECS. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.						ÉBAUCHE		FINALE	
				RT			1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT							

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

DATE	DATE					
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-306		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Document descriptif des versions logicielles (DDVL)		3. SOUS-TITRE DDVL				
4 AUTORITÉ (numéro d'élément de données) IS-306		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.5.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE UNEFR	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13 DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : La DDVL initiale doit être présentée au plus tard 20 jours ouvrables (JO) avant l'ECS. Le RT communiquera ses commentaires au plus tard dans le cadre de l'ECS. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter la version révisée du DDVL au plus tard 20 JO après l'ECS. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE		
					Papi er	Élect roni que	Papi er	Élect roni que
				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						

Ministère de la Défense nationale
DéTECTEUR d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1
---	--	--------------------	-----------	--	---	--	---

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS							
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR							
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-308		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Proposition de modification technique (PMT)		3. SOUS-TITRE PMT							
4 AUTORITÉ (numéro d'élément de données) IS-308		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.4		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)							
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE DQP	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DQP	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES							
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES S.O.	A. ADRESSE		B. COPIES					
16. REMARQUES Le RT indiquera s'il approuve ou s'il refuse les PMT dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant leur réception.						ÉBAUCHE		FINALE			
				RT			Papi er	Élect ronique	Papi er	Élect ronique	
				AC				1			1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT									
DATE		DATE									
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		2		2			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-312		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Matrice de vérification et de traçabilité		3. SOUS-TITRE MVT				
4. AUTORITÉ (numéro de la description de données) IS-312		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.6.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DS	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12. La matrice de vérification et de traçabilité (MVT) initiale doit être présentée au plus tard 20 jours ouvrables (JO) avant l'ECS. Le RT communiquera ses commentaires au plus tard dans à l'ECS. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter la version révisée de la MVT au plus tard 20 JO après l'ECS. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur. La MVT sera un document évolutif qui sera parachevé à l'occasion de l'ACF.					ÉBAUCHE	FINALE		
				RT	Papi er	Élect roni que	Papi er	Élect roni que
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Ingénierie des systèmes (IS)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE IS-313		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Spécification d'équipement		3. SOUS-TITRE				
4. AUTORITÉ (numéro de la description de données) IS-313		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 5.3		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES Bloc 12. La spécification d'équipement doit être présentée 20 jours ouvrables avant l'ECS. Le RT communiquera ses commentaires au plus tard à l'ECS. Bloc 13. La présentation définitive de la spécification d'équipement doit être présentée 20 jours avant l'ACF Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413						
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS						
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR						
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-501		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan de soutien logistique intégré		3. SOUS-TITRE PSLI						
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-501		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.4		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)						
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES						
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES					
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit fournir un PSLI dans les 15 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat. À l'attribution du contrat, l'entrepreneur recevra les commentaires sur la PSLI, qui a été évaluée avec sa proposition, dont il devra tenir compte dans la préparation de sa première présentation. Le RT présentera les commentaires au plus tard à la RL. Bloc 13 : La version à jour du PSLI, dans laquelle figurent les commentaires du RT, doit être présentée aux fins d'approbation dans les 15 jours ouvrables (JO) suivant la RL. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE				
				RT	Papi er	Élect roni que	Papi er	Élect roni que		
						1				1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT								
DATE		DATE								
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-502		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan de maintenance		3. SOUS-TITRE Plan maint				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-502		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.7		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir la section 16.	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter un plan de maintenance provisoire aux fins d'examen et d'évaluation dans les 30 jours ouvrables (JO) avant l'examen de la conception du système. Délai de réponse : Le RT fournira des commentaires au plus tard à la réunion de l'examen de la conception du système. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter le Plan de maintenance révisé dans les 20 JO suivant la réception de l'ECS. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE		FINALE	
				RT	Papier	Électronique	Papier	Électronique
						1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-503		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Données sur la fiabilité		3. SOUS-TITRE					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-503		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.8		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter les données sur la fiabilité dans les 30 jours ouvrables (JO) après la RL. Délai de réponse : Le RT communiquera ses commentaires sur les données sur la fiabilité et la facilité de maintenance dans les 20 JO suivant leur réception. Bloc 13 : Les données sur la fiabilité mises à jour, qui tiennent compte des commentaires du RT, doivent être présentées dans les 15 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.									
				RT			1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT							
DATE		DATE							
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1		

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS							
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR							
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-504		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Registre des numéros de série		3. SOUS-TITRE RNS							
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-504		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.9		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)							
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE DQP	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES							
8. CODE D'APPROBATION S.O.		11. EN DATE DU S.O.	13 DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES RAUB	A. ADRESSE		B. COPIES					
					ÉBAUCHE		FINALE				
					Papi er	Élect roni que	Papi er	Élect roni que			
16 REMARQUES Bloc 12 : Le RNS doit être fourni avec la première livraison de SDID et être mis à jour à chaque livraison subséquente.				RT		1	1	1			
				Chaque envoi	1						
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT									
DATE		DATE									
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL	TBC	1	1	1			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413			
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS			
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR			
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-506		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Dessins des plaques d'identification de l'équipement		3. SOUS-TITRE Plaque d'identification			
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-506		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.10.1		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)			
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES			
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES		
16. REMARQUES Bloc 12 : Les dessins doivent être fournis dans les 30 jours ouvrables (JO) suivant l'ECS. Délai de réponse : Le RT formulera des commentaires dans les 10 JO suivant la réception des dessins. Bloc 13. Les dessins des plaques d'identification de l'équipement mis à jour, qui tiennent compte des commentaires du RT, doivent être présentés, aux fins d'acceptation, dans les 15 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE	
				RT	Papier	Électronique	Papier
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT					
DATE		DATE					
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-508		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Données de marquage pour l'entreposage et l'expédition		3. SOUS-TITRE				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-508		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.10.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU DQP	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter les données de marquage au plus tard 60 jours ouvrables (JO) avant l'audit de la configuration physique (ACP). Délai de réponse : Le RT formulera des commentaires dans les 10 JO suivant la réception des données de marquage. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter les données de marquage mises à jour dans les 10 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 10 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE		
				RT	Papier	Électronique	Papier	Électronique
						1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413						
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS						
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR						
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-509		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Données d'emballage		3. SOUS-TITRE						
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-509		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.11.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)						
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES						
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S. O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES				
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter les données d'emballage au plus tard 60 jours ouvrables (JO) avant l'ACP. Le RT communiquera ses commentaires dans les 10 JO suivant la réception des données d'emballage. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter les données d'emballage mises à jour dans les 10 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 10 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE				
				RT	Papi er	Élect ronique	Papi er	Élect ronique		
						1			1	
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT								
DATE		DATE								
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413						
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS						
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR						
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-510		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES État détaillé d'approvisionnement et liste des pièces de rechange recommandées		3. SOUS-TITRE EDA/LPRR						
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-510		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.12.1		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)						
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES						
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES					
16. REMARQUES Bloc 11 : L'entrepreneur doit fournir l'EDA et la LPRR chaque fois que des données de l'EDA et de la LPRR sont modifiées, ou à la demande du RT. Bloc 12 : Une version provisoire de l'EDA et de la LPRR indiquant les principaux éléments remplaçables sur place requis pour soutenir l'approvisionnement initial doit être présentée au moins 15 jours ouvrables (JO) avant la RL. Le RT formulera des commentaires au plus tard à la RL. Bloc 13. La version à jour l'EDA et de la LPRR, dans laquelle figurent les commentaires du RT, doit être présentée aux fins d'approbation dans les 20 JO suivant la RL. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur. La version révisée de l'EDA et de la LPRR doit comprendre toutes les pièces de rechange et tous les consommables définis.					ÉBAUCHE	FINALE				
				RT	Papier	Électronique	Papier	Électronique		
						1				
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT								
DATE		DATE								
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-511		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Documentation technique d'approvisionnement supplémentaires (DTAS)		3. SOUS-TITRE DTAS				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-511		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.12.2		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION SURD	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES		
16. REMARQUES Bloc 11 : Les DTAS doivent être présentés dans les 10 jours ouvrables (JO) suivant la demande initiale, lorsque les données requises sont déterminées par le RT. Le RT communiquera ses commentaires sur les DTAS dans les 10 JO suivant leur réception. Bloc 13 : Les DTAS mis à jour, qui tiennent compte des commentaires du RT, doivent être présentés, aux fins d'acceptation, dans les 10 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE		
				RT	Papi er	Élect ronique	Papi er	Élect ronique
						1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-513		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Avis de changement de matériel (ACM)		3. SOUS-TITRE ACM				
4 AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-513		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.13		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE DQP	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION SURD	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES DQP	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 11 : Des ACM pour tous les éléments de configuration doivent être présentés, aux fins d'examen, dès que la nécessité de changer le matériel est constatée. Six mois avant l'échéance du contrat d'acquisition, l'entrepreneur doit préparer une liste détaillée de toutes les pièces qui pourraient devenir obsolètes dans les deux ans suivant l'échéance du contrat d'acquisition. Le RT indiquera s'il approuve ou s'il refuse les ACM dans les 10 jours ouvrables (JO) suivant leur réception.					ÉBAUCHE	FINALE		
					Papier	Électronique	Papier	Électronique
				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL	1	1		

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Logistique intégrée (LI)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-514		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Dessins d'approvisionnement et listes connexes		3. SOUS-TITRE					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-514		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.14		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES X	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 11 : Des dessins d'approvisionnement et des listes connexes (y compris les dessins de la structure de répartition de la logistique (SRL)) doivent être présentés chaque fois que des modifications influant sur le catalogage sont apportées aux données de la SRL et des documents d'approvisionnement, ou à la demande du RT. Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter les dessins au plus tard 20 jours ouvrables (JO) avant l'ECS. Délai de réponse : Le RT communiquera ses commentaires à l'occasion de l'ECS. Bloc 13 : Les dessins d'approvisionnement et les listes connexes mis à jour, qui tiennent compte des commentaires du RT, doivent être présentés, aux fins d'acceptation, dans les 15 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.									
				RT			1		1
				PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT			
DATE		DATE							

Ministère de la Défense nationale
Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
d'identification à distance (SDID)
Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF			1		1
---	-----------------------------------	--------------------	--	--	---	--	---

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-515		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Manuel de l'opérateur		3. SOUS-TITRE Man Op				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-515		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.15		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES Bloc 12 Article 1 : L'entrepreneur doit soumettre un Man de l'opérateur unilingue (« anglais canadien ») préliminaire pour examen dans les 40 jours ouvrables suivant l'ECS. Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la version initiale unilingue (anglais canadien) du manuel d'utilisation dans un délai de 15 JO suivant sa réception. Bloc 13 : Le MDN procédera à une vérification du contenu du manuel d'utilisation unilingue en le comparant à un SDID dans son véritable état, à l'occasion de l'ACF et de l'ACP. L'entrepreneur doit présenter une version unilingue (anglais canadien) mise à jour du manuel d'utilisation répondant aux commentaires du MDN, au plus tard 15 jours ouvrables (JO) après la réception des commentaires du MDN. Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la version unilingue (anglais canadien) du manuel d'utilisation dans un délai de 15 JO suivant la FMCII n° 1.				Manuel existant				
				RT		1		
				Version en anglais canadien approuvée de la FMCII n° 1	20	1		
				Version bilingue approuvée de la FMCII n° 2	20	1		
				Version bilingue approuvée après la FMCII n° 2		1	35	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>Article 2 : L'entrepreneur doit préparer une première version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel d'utilisation, puis la soumettre aux fins d'examen au plus tard 80 JO avant la FMCII n° 2.</p> <p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur cette version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel d'utilisation dans un délai 20 JO suivant sa réception.</p> <p>L'entrepreneur doit revoir la première version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel d'utilisation afin d'en préparer une version mise à jour de manière à répondre aux commentaires du MDN, puis soumettre cette dernière au plus tard 10 JO avant la FMCII n° 2.</p> <p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel d'utilisation dans un délai de cinq (5) JO suivant la FMCII n° 2.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) mise à jour du manuel d'utilisation qui tient compte des commentaires du MDN aux fins d'approbation au plus tard 10 JO après la FMCII n° 2.</p> <p>Le document sera considéré comme la version définitive dès que le MDN aura approuvé le manuel d'utilisation.</p>							
PRÉPARÉ PAR		APPROUVÉ PAR					
D Gest EAC 12-5		RT					
DATE		DATE					
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL	40	4	35	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413			
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS			
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR			
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-516		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Manuel de maintenance de premier échelon (Man Maint)		3. SOUS-TITRE Man Maint			
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-516		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.15		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)			
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES			
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES		
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit préparer une version préliminaire unilingue (anglais canadien) du manuel de maintenance de premier échelon dans les 80 jours ouvrables (JO) suivant l'ECS. Délai de réponse : Le RT communiquera ses commentaires dans les 15 JO suivant la réception de la version préliminaire du manuel de maintenance de premier échelon. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter une version unilingue (anglais canadien) mise à jour du manuel d'utilisation répondant aux commentaires du MDN, puis soumettre cette dernière au plus tard 20 JO après la réception des commentaires du MDN. Le MDN procédera à une vérification du contenu du manuel de maintenance unilingue en le comparant à un SDID dans son véritable état, à l'occasion de l'ACF et de l'ACP. L'entrepreneur doit présenter une version unilingue (anglais canadien) mise à jour du manuel de maintenance de premier échelon répondant aux commentaires du MDN, puis soumettre cette dernière au plus tard 15 JO après la réception des commentaires du MDN.				ÉBAUCHE	FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique
				RT	1		
				Version en anglais canadien approuvée de la FMCII n° 1	20	1	
				Version bilingue approuvée de la FMCII n° 2	20	1	
Version bilingue approuvée après la FMCII n° 2		1	35	1			

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la version unilingue (anglais canadien) du manuel de maintenance de premier échelon dans un délai de 15 JO suivant la FMCII n° 1.</p> <p>Article 2 : L'entrepreneur doit préparer une première version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel de maintenance de premier échelon, puis la soumettre aux fins d'examen au plus tard 60 jours ouvrables avant la FMCII n° 2.</p> <p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur cette version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel d'utilisation dans un délai 20 JO suivant sa réception.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version bilingue (français canadien et anglais canadien) mise à jour du manuel de maintenance de premier échelon afin d'en préparer une version mise à jour de manière à répondre aux commentaires du MDN, puis soumettre cette dernière au plus tard 10 JO avant la FMCII n° 2.</p> <p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la version bilingue (français canadien et anglais canadien) du manuel de maintenance de premier échelon dans un délai de 10 JO suivant la FMCII n° 2.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) mise à jour du manuel de maintenance de premier échelon tenant compte des commentaires du MDN aux fins d'approbation au plus tard 10 JO après la FMCII n° 2.</p> <p>Le document sera considéré comme la version définitive dès que le MDN aura approuvé le manuel de maintenance de premier échelon.</p>							
PRÉPARÉ PAR	APPROUVÉ PAR						
D Gest EAC 12-5	RT						
DATE	DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL	40	4	35	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413						
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS						
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR						
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-517		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Guide de l'utilisateur		3. SOUS-TITRE						
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-517		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.15		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)						
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES X	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES						
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE		B. COPIES				
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit préparer une version préliminaire unilingue (anglais canadien) du guide de l'utilisateur dans les 80 jours ouvrables (JO) avant l'ACF et l'ACP. Délai de réponse : Le RT formulera des commentaires dans les 20 JO suivant la réception de la version provisoire du guide de l'utilisateur. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter la version provisoire unilingue (anglais canadien) révisée dans les 20 JO suivant la réception des commentaires. Le MDN procédera à une vérification du contenu du guide de l'utilisateur unilingue en anglais canadien en le comparant à un SDID dans son véritable état, à l'occasion de l'ACF et de l'ACP. L'entrepreneur doit présenter une version unilingue (anglais canadien) mise à jour du guide de l'utilisateur répondant aux commentaires du MDN, puis						ÉBAUCHE		FINALE		
				RT						
				Version en anglais canadien approuvée de la FMCII n° 1		20	1			
				Version bilingue approuvée de la FMCII n° 2		20	1			
				Version bilingue approuvée après la FMCII n° 2			1	35	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>soumettre cette dernière au plus tard 15 JO après la réception des commentaires du MDN.</p> <p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la version unilingue (anglais canadien) du guide de l'utilisateur dans un délai de 15 JO suivant la FMCI n° 1.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) du guide de l'utilisateur aux fins d'examen dans les 30 JO suivant la réception des commentaires du RT sur la version préliminaire du guide de l'utilisateur en anglais canadien.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 30 JO suivant la réception de la version préliminaire du guide de l'utilisateur bilingue (français canadien et anglais canadien).</p> <p>L'entrepreneur doit présenter le guide de l'utilisateur révisé dans les 20 JO suivant la réception des commentaires.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires à l'égard de la version révisée du guide de l'utilisateur dans les 15 JO suivant la réception de la version préliminaire bilingue (français canadien et anglais canadien) du guide.</p> <p>La version définitive du guide de l'utilisateur doit être présentée aux fins d'approbation dans les 15 JO suivant la réception des commentaires du RT.</p>							
PRÉPARÉ PAR	APPROUVÉ PAR						
D Gest EAC 12-5	RT						
DATE	DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL	40	4	35	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-518		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Liste des articles de la trousse du SDID		3. SOUS-TITRE				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-518		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.15		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES Bloc 12 : La liste des articles du SDID doit être soumise aux fins d'examen dans les 90 jours ouvrables (JO) avant l'ACF et l'ACP. Le RT formulera des commentaires sur la liste des articles du SDID dans un délai de 15 JO après sa réception. Bloc 13 : La liste des articles du SDID à jour doit être présentée, aux fins d'acceptation, dans les 15 JO suivant la réception des commentaires du MDN. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur. Le contenu de la liste des articles sera vérifié durant l'ACF et l'ACP.				RT		1		1
				Chaque système			1	
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	32	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR À DÉTERMINER				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-520		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Analyse des besoins en formation		3. SOUS-TITRE ABF				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-520		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.18.7		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'ABF doit être présentée dans les 30 jours ouvrables (JO) après la RL. Délai de réponse : Le RT formulera des commentaires sur l'ABF dans un délai de 15 JO après sa réception. Bloc 13 : Les révisions doivent être présentées dans un délai de 15 JO suivant des changements apportés aux renseignements fournis. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.					ÉBAUCHE	FINALE		
					Papi er	Élect roni que	Papi er	Élect roni que
				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-521		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan de formation (PF)		3. SOUS-TITRE PF					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-521		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.18.9		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES		10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A			11. EN DATE DU DQP	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
						ÉBAUCHE		FINALE	
					Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter une version préliminaire unilingue (anglais canadien) du PF dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant l'approbation préliminaire des normes de qualification. Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF.				RT		1		1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter la version unilingue (anglais canadien) révisée du PF dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>Le RT fournira l'approbation provisoire afin de permettre l'élaboration du didacticiel.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter un PF révisé après l'achèvement de la FMCII n° 1 qui tiendra compte des modifications recommandées en émanant.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF après l'achèvement de la FMCII n° 1.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version unilingue (anglais canadien) révisée du PF dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) du PF aux fins d'examen dans les 20 JO suivant l'approbation du PF unilingue (anglais canadien).</p>							
<p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter le PF bilingue (français canadien et anglais canadien) révisé dans les 20 JO suivant la réception des commentaires aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter un PF bilingue (français canadien et anglais canadien) révisé après l'achèvement de la FMCII n° 2 qui tiendra compte des modifications recommandées en émanant.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF après l'achèvement de la FMCII n° 2.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter le PF bilingue (français canadien et anglais canadien) révisé dans les 20 JO suivant la réception des commentaires aux fins d'approbation par le RT.</p>							
PRÉPARÉ PAR	APPROUVÉ PAR						
D Gest EAC 12-5	RT						
DATE	DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1		1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-522		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Logiciel éducatif pour utilisateur et personnel de maintenance		3. SOUS-TITRE				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-522		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.18.10.1		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES X	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter une version provisoire unilingue (anglais canadien) du didacticiel dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant l'approbation de la version du PF en anglais canadien. Le RT communiquera ses commentaires dans les 10 JO suivant la réception du didacticiel de chaque cours. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter la version unilingue (anglais canadien) révisée du didacticiel dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT. Le RT fournira l'approbation provisoire afin de permettre la présentation de la FMCII n° 1. L'entrepreneur doit présenter un didacticiel révisé après l'achèvement de la FMCII n° 1 qui tiendra compte des modifications recommandées en émanant.					ÉBAUCHE	FINALE		
					Papier	Électronique	Papier	Électronique
				RT		1		1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF après l'achèvement du didacticiel de la FMCI n° 1.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version unilingue (anglais canadien) révisée du didacticiel dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) du didacticiel aux fins d'examen dans les 20 JO suivant l'approbation du didacticiel en anglais canadien.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du didacticiel.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version bilingue (français canadien et anglais canadien) révisée du didacticiel dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) révisée du didacticiel après l'achèvement de la FMCI n° 2 qui tiendra compte des modifications recommandées en émanant.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF après l'achèvement du didacticiel de la FMCI n° 2.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version bilingue (anglais canadien et français canadien) révisée du didacticiel dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p>							
PRÉPARÉ PAR	APPROUVÉ PAR						
D Gest EAC 12-5	RT						
DATE	DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-524		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Rapport d'évaluation des cours		3. SOUS-TITRE				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-524		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.18.10.8		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE UNEF	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
8. CODE D'APPROBATION S.O.		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT SURD	A. ADRESSE	B. COPIES			
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter le rapport d'évaluation des cours dans les 20 jours ouvrables (JO) suivant chaque série de cours de la FMCII.					ÉBAUCHE		FINALE	
					Papi er	Élect ronique	Papi er	Élect ronique
				RT				1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL			1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR À DÉTERMINER				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-525		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Plan de gestion de la formation (PGF)		3. SOUS-TITRE PGF				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-525		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.18.3		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES Bloc 12 : Le PGF doit être présenté dans les 30 jours ouvrables (JO) après la RL. Délai de réponse : Le RT formulera des commentaires sur le PGF dans un délai de 15 JO après sa réception. Bloc 13 : Les révisions doivent être présentées dans un délai de 15 JO suivant des changements apportés aux renseignements fournis. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-526		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Structure de répartition de la logistique (SRL)		3. SOUS-TITRE SRL				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-526		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.5		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES Bloc 12 : La version provisoire de la SRL doit être présentée 10 jours ouvrables (JO) avant la RL. Le RT fournira de la rétroaction à la RL. Bloc 13 : L'entrepreneur doit soumettre une SRL mise à jour lorsque le RT en fait la demande. La version définitive de la SRL sera examinée dans le cadre de l'ACF et de l'ACP, et elle sera acceptée une fois que ces audits auront été effectués de manière satisfaisante. Le RT formulera des commentaires sur la SRL définitive dans les 20 JO après l'ACF et la ACP. Le MDN formulera d'autres commentaires, s'il y a lieu, dans les 15 JO suivant la réception de la nouvelle présentation de l'entrepreneur.				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413					
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS					
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Soutien logistique intégré (SLI)		E. ENTREPRENEUR					
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-528		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Normes de qualification		3. SOUS-TITRE NORQUAL					
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-528		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.18.4		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)					
7. INSPECTION SD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE RAUB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES					
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU DQP	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	A. ADRESSE	B. COPIES				
16. REMARQUES Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter une version préliminaire unilingue (anglais canadien) des NORQUAL dans les 30 jours ouvrables (JO) suivant l'approbation de l'ABF. Le RT présentera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception de chaque NORQUAL.						ÉBAUCHE		FINALE	
						Papi er	Élect roniq ue	Papi er	Élect roniq ue
				RT		1		1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter la version unilingue (anglais canadien) révisée des NORQUAL dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>Le RT fournira l'approbation provisoire afin de permettre l'élaboration du PF.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter des NORQUAL révisées après l'achèvement de la FMCII n° 1 qui tiendront compte des modifications recommandées en émanant.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception du PF après l'achèvement des NORQUAL de la FMCII n° 1.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version unilingue (anglais canadien) révisée de NORQUAL dans les 20 JO suivant la réception des commentaires, aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) des NORQUAL aux fins d'examen dans les 20 JO suivant l'approbation de la version en anglais canadien des NORQUAL.</p> <p>Le RT présentera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception des NORQUAL.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version bilingue (français canadien et anglais canadien) révisée des NORQUAL dans les 20 JO suivant la réception des commentaires aux fins d'approbation par le RT.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter une version bilingue (français canadien et anglais canadien) révisée de NORQUAL après l'achèvement de la FMCII n° 2 qui tiendra compte des modifications recommandées en émanant.</p> <p>Le RT communiquera ses commentaires dans les 20 JO suivant la réception des NORQUAL après la FMCII n° 2.</p> <p>L'entrepreneur doit présenter la version bilingue (français canadien et anglais canadien) révisée des NORQUAL dans les 20 JO suivant la réception des commentaires aux fins d'approbation par le RT.</p>							
PRÉPARÉ PAR	APPROUVÉ PAR						
D Gest EAC 12-5	RT						
DATE	DATE						
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur d'agents chimiques des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE MARCHÉ OU DE DEMANDE DE PROPOSITIONS À DÉTERMINER				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Données du soutien logistique intégré		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-529		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Fiche de données de sécurité (FDS)		3. SOUS-TITRE FDS				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-529		5. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.16		6. BUREAU DEMANDEUR RT				
7. INSPECTION S.O.	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE UNEFR	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				a. ADRESSE		b. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION S.O.		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		FINALE		
				Papier	Électronique	Papier	Électronique	
16. REMARQUES <u>Bloc 12.</u> L'entrepreneur doit soumettre une FDS bilingue initiale (distincte pour chaque article) pour examen au plus tard 45 jours ouvrables suivant l'ECP/ECC.								
				RT		1		1
				Chaque système			1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)

Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

<p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la FDS au plus tard vingt jours ouvrables après sa réception.</p> <p>Bloc 13 : La version à jour de la FDS, qui tient compte des commentaires du RT, doit être présentée aux fins d'approbation dans les deux semaines suivant la réception des commentaires.</p> <p>Délai de réponse : Le MDN formulera ses commentaires sur la FDS au plus tard dix jours ouvrables après sa réception.</p> <p>L'entrepreneur doit préparer une FDS mise à jour, puis la soumettre aux fins d'approbation au plus tard 20 jours ouvrables après la réception des commentaires.</p> <p>Le document sera considéré comme la version définitive dès que le MDN aura approuvé la FDS.</p> <p>Remarque :</p> <p>Les FDS approuvées doivent être incluses dans chaque envoi de marchandises dangereuses/matières dangereuses, s'il y a lieu.</p> <p>L'entrepreneur doit préparer la FDS bilingue indiquant le numéro de nomenclature de l'OTAN, puis les envoyer conformément aux instructions ci-dessous :</p> <p>a. trois (3) copies imprimées :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. une (1) copie à joindre à l'envoi; ii. une (1) copie à envoyer au RT; et iii. une (1) copie à envoyer au : <p style="padding-left: 40px;">Quartier général de la Défense nationale Édifice Major-général George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 Attention : DOCA 5-4-2</p> <p>b. une (1) copie transmise par courriel à l'adresse suivante : MSDS-FS@FORCES.GC.CA dans le format de traitement de texte (c.-à-d. MS Word ou WordPerfect).</p>							
PRÉPARÉ PAR :		APPROUVÉ PAR :					
D Gest EAC 12-5		RT					
DATE		DATE					
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL	18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMATIF	15. TOTAL		1	32	1

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT Formulaire DND 1413							
A. SYSTÈME/ARTICLE Système d'identification d'agents chimiques				B. NUMÉRO DE CONTRAT OU DE DP À déterminer			
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Données du soutien logistique intégré		E. ENTREPRENEUR À déterminer			
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-530		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Fiche signalétique du dispositif laser (FSDL)		3. SOUS-TITRE FSDL			
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) SLI-530		5. RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.17		6. BUREAU DEMANDEUR RT du MDN			
7. INSPECTION DD	9. COMMENTAIRES	10. FRÉQUENCE UNE/R	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES			
8. CODE D'APPROBATION S.O.		11. EN DATE DU S.O.	13. DATE DE PRÉSENTATION / ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT Voir le bloc 16	a. ADRESSE		b. COPIES	
				VERSION INITIALE		VERSION DÉFINITIVE	
				Papier	Électronique	Papier	Électronique
16. REMARQUES Bloc 12. La FSDL doit être présentée pour examen dans un délai de quarante-cinq (45) jours ouvrables suivant la réunion de lancement. Le MDN formulera des commentaires sur la FSDL dans les trente (30) jours ouvrables suivant la réception. Bloc 13. La FSDL mise à jour doit être soumise aux fins d'approbation dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception des commentaires du MDN.				AC de SPAC			
				RT du MDN		1	1
PRÉPARÉ PAR : D Gest EAC 12-5		DATE À déterminer	APPROUVÉ PAR :				
17. NUMÉRO DE FICHER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMÉ \$		15. TOTAL		
					1	1	

Ministère de la Défense nationale
 Détecteur d'agents chimiques des Forces armées canadiennes – Système de détection et
 d'identification à distance (SDID)
 Annexe A (EDT) – Appendice AB : Liste des données essentielles au contrat (LDEC)

LISTE DES DONNÉES ESSENTIELLES AU CONTRAT				Formulaire DND 1413				
A. SYSTÈME/ARTICLE Détecteur chimique des FAC – SDID				B. NUMÉRO DE CONTRAT OU DE DP				
C. IDENTIFICATEUR DE L'EDT EDT du SDID		D. CATÉGORIE DE DONNÉES Logistique intégrée (LI)		E. ENTREPRENEUR				
1. NUMÉRO D'ARTICLE LI-531		2. TITRE OU DESCRIPTION DES DONNÉES Rapport de documentation sur l'état de la configuration		3. SOUS-TITRE RDEC				
4. AUTORITÉ (numéro d'élément de données) LI-531		5. RÉFÉRENCE DU CONTRAT EDT du SDID, paragraphe 6.6		6. BUREAU DEMANDEUR GP MDN (RT)				
7. INSPECTION CS	9. COMMENTAI RES	10. FRÉQUENCE AB	12. DATE DE LA PREMIÈRE PRÉSENTATION Voir le bloc 16	14. DISTRIBUTION et DESTINATAIRES				
				A. ADRESSE		B. COPIES		
8. CODE D'APPROBATION A		11. EN DATE DU Voir le bloc 16	13. DATE DES PRÉSENTATIONS SUBSÉQUENTES Voir le bloc 16	ÉBAUCHE		VERSION DÉFINITIVE		
				Papi er	Élec tron ique	Papi er	Élec tron ique	
16. REMARQUES Bloc 11. Le rapport de documentation sur l'état de la configuration (RDEC) doit être présenté à la suite de toute modification des éléments de données de la documentation sur l'état de la configuration ou à la demande du RT. Bloc 12. Le RDEC initial doit être soumis aux fins d'examen dans les 40 jours ouvrables avant l'ACF/ACP ou lorsque le RT le demande. Délai de réponse : Le RT communiquera ses commentaires sur le RDEC dans les 10 jours ouvrables suivant sa réception. Bloc 13 : L'entrepreneur doit présenter un RDEC révisé dans les dix jours ouvrables suivant la réception des commentaires du RT.				RT		1		1
PRÉPARÉ PAR D Gest EAC 12-5		APPROUVÉ PAR RT						
DATE		DATE						
17. NUMÉRO DE FICHIER/DOCUMENT CONTRACTUEL		18. ESTIMATION DU NOMBRE DE PAGES	19. PRIX ESTIMÉ	15. TOTAL		1	1	